

Communication des produits de santé

16 mars 2021

Objectifs pédagogiques de la formation

- Comprendre le cadre juridique et réglementaire de la communication des produits de santé
- Comprendre les différences entre les produits de santé
- Identifier les risques et les encadrer

Compétences visées

- Connaître la réglementation et les obligations
- Savoir identifier la réglementation applicable pour être en conformité
- Savoir bien communiquer

Pré requis

- Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

Contenu de la formation

1. Cadre juridique : Différence entre communication et publicité

- Qu'est-ce que la publicité ?
- Ce qui n'est pas de la publicité
- Différence entre les produits de santé

2. Quelle communication pour quelle cible

- A destination du grand public
- A destination des professionnels de santé
- A destination des associations de patients / patient-expert

3. Incidence du support de communication

- Supports autorisés
- E-média / réseaux sociaux
- Autorisation préalable / constitution du dossier

Public

- Directeur juridique, juriste
- Personne en charge de la compliance
- Chef produit
- Responsable communication
- Collaborateurs des affaires réglementaires
- Personnes en charge du digital en santé
- Toute personne ayant à connaître les activités digitales dans le domaine de la santé

Déroulé de la formation

Questionnaires d'évaluation et de satisfaction

6 boulevard Beaumarchais 75011 Paris +33(0)6 13 20 82 06 isabelle.vigier@vigier-avocats.com
Membre d'une association agréée par l'administration fiscale, acceptant à ce titre le règlement des honoraires par chèque libellé à son nom
N°TVA FR22 813 568 847 / SIRET : 813 568 847 000 38

Durée

Cette formation se déroule sur une journée en présentiel ou à distance.
 Une feuille de présence sera signée.
 Une attestation de présence pourra être remise au participant.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

- Moyens techniques

Plateforme de formation : Outil open source BigBlueButton 100% RGPD hébergé sur des serveurs français / Zoom

Possibilité de poser les questions en discussion publique et discussions privées, possibilité de lever la main, caméra et micro

Assistance technique joignable à tout moment pendant la formation par discussion privée

- Moyen pédagogique

Remise du support de formation ainsi que les textes de référence

- Encadrement

Animée par Maître Isabelle Vigier

Avocat en droit des affaires et en droit de la santé, accompagne les différents acteurs de la santé.

Ancienne directrice juridique, ses expériences au sein de différents laboratoires pharmaceutiques lui ont permis d'avoir une connaissance complète du processus de développement des produits de santé, de la recherche à leur commercialisation. Elle intervient sur l'ensemble des problématiques liées aux médicaments, aux dispositifs médicaux, l'e-santé. Sa pratique couvre les données personnelles, le droit des contrats, la réglementation pharmaceutique, l'éthique et la compliance.

Tarifs

Tarifs	
Formation en inter-entreprise	
Formation sur une journée en présentiel ou à distance	1 000 €HT/participant
<ul style="list-style-type: none"> - Remise du support de formation et de la documentation associée, - Temps de questions/réponses par participant - Repas et pause inclus 	900 €HT/participant
A partir de 3 participants du même organisme	

Lieu de sessions de formation en présentiel : 6 boulevard Beaumarchais, Paris 11°, Métro Bastille.

Les frais de déplacement ne sont pas compris dans les tarifs.

Le cabinet est un organisme de formation enregistré sous le numéro 11755685275.

Les formations peuvent être prises en charge par les organismes de financement de la formation (OPCO). Le cabinet est référencé dans le cadre du Datadock.

Une convention de formation est établie entre l'entreprise et le cabinet.

